

## SECTION 41 DU COMITÉ NATIONAL : SESSION D'AUTOMNE 2014

La session se déroule du 20 au 22 octobre.

Serge Cantat est absent pendant toute la session.

Franck Barthe et Yannick Privat sont absents le 20.

Michael Gutnic est absent le 21.

Mai Gehrke est absente les 21 et 22.

En l'absence de Fatiha Akroum, en congé de maternité, la section est assistée par Fiona Benhaida.

### DÉROULEMENT

#### **Lundi 20 octobre.**

- Matin : approbation du PV de la session de printemps, écoles thématiques, expertise (unités), changements de direction, affectation des CR et des DR (sauf dossiers de Franck Barthe et Yannick Privat), changement de section.
- Après-midi : titularisations, évaluations à mi-vague (sauf dossiers de Franck Barthe et Yannick Privat).

#### **Mardi 21 octobre.**

- Matin : dossiers de Franck Barthe et Yannick Privat concernant les évaluations à mi-vague et les affectations ; évaluation par une 2e section, promotions CR1, rencontre avec la direction de l'Insmi.
- Après-midi : discussions sur les médailles de bronze et d'argent, promotions DR (début).

**Mercredi 22 octobre.** Promotions DR (fin).

#### *Sigles :*

- ATF : avis très favorable.
- AF : avis favorable.
- AR : avis réservé.
- AD : avis différé.
- AA : avis d'alerte.
- CID : commission interdisciplinaire.
- CSI : conseil scientifique d'institut.
- ETPT : équivalent temps plein travaillé.
- GDS : groupement de services.
- SGCN : secrétariat général du comité national.
- SPE : suivi post-évaluation.
- UMS : unité mixte de services.

### PV DE LA SESSION P14

Approbation du PV de la session de printemps 2014, à l'unanimité des présents.

## ÉCOLES THÉMATIQUES

19 demandes : 13 ATF, 5 AF, une demande sans avis (les mathématiques semblant trop peu représentées).

## EXPERTISE UNITÉS

2 demandes : 1 ATF, 1 AF.

## CHANGEMENT DE DIRECTION

7 demandes : avis favorable dans tous les cas. La section n'a pas toujours à sa disposition le CV des nouveaux directeurs pressentis : il conviendra de veiller que ces documents soient bien transmis pour les demandes à venir.

## AFFECTATIONS DES CHERCHEURS RECRUTÉS EN 2014

- CR : 11 dossiers, AF dans tous les cas.
- DR : présentation (6 dossiers), pas d'avis à rendre.

## CHANGEMENT DE SECTION

Une demande : AF.

ÉVALUATION PERMANENTE PAR UNE 2<sup>E</sup> SECTION

Une demande : AF.

## TITULARISATIONS

11 dossiers : ATF dans tous les cas.

## ÉVALUATIONS

**Mi-vague.** La section évalue à mi-vague les chercheurs appartenant aux laboratoires évalués lors de la vague C de l'AERES (Amiens, Lorraine, Marseille, Nice, Orléans, Poitiers, Strasbourg, Tours). Les SPE concernés sont examinés en même temps que l'évaluation.

63 dossiers : 50 AF, 3 AD (faute de rapport d'activité), 1 AR, 1 AA, 8 dossiers hors périmètre de la section (pas d'avis).

**Chaires.** La section évalue les chaires CNRS-université au terme de quatre ans.

8 dossiers : 7 AF, un dossier hors périmètre de la section (pas d'avis).

**Demande de réexamen.** 4 dossiers : 2 AF, 1 AR (mais la section précise qu'un SPE est inutile dans ce cas précis). Une insuffisance professionnelle est votée.

INTERVENTION DE CHRISTOPH SORGER, DIRECTEUR DE L'INSMI, ET CLOTILDE FERMANIAN, DIRECTRICE  
ADJOINTE SCIENTIFIQUE

**Promotions DR.** Pour la session d'automne, la section travaille sur la base de 7 promotions DR1, 1 promotion DRCE1, 0 ou 1 promotion DRCE2.

**Concours 2015.** La section 41 devrait avoir à gérer les recrutements suivants : 6 postes DR2, 8 postes sur le concours CR2 non fléché, 2 postes de CR2 en interaction, 1 poste CR2 (échange avec l'INSII) pour affectation dans un laboratoire d'informatique (sans doute profilé), 1 poste CR2 venant de l'INSHS (sans doute profilé), pour affectation dans un laboratoire SHS. Un poste CR2 sera ouvert au concours en CID 51, sur un support venant de l'INSMI.

La section réitère auprès du SGCN sa demande (initialement transmise en juillet) d'avoir un premier bureau de jury le plus tôt possible.

**Rapport de prospective.** Rédigé par le CSI (en fin de mandat), il est disponible sur le site du comité national.

**Nouveau CSI.** Il se réunira les 8 et 9 janvier 2015.

**Recrutements IT.** Le nombre de recrutements devrait être stable. Une nouveauté apparaît cette année : les FSEP (fonctions susceptibles d'être pourvues), qui permettent aux IT de changer d'affectation, sans passer par Noemi (comme les chercheurs : l'agent part avec son poste). Il s'agit uniquement de mobilité interne au CNRS (éventuellement entre instituts), il n'est pas question d'accueil hors CNRS. Pour chaque demande, les directeurs d'unité classent les candidats à retenir, puis une discussion a posteriori entre les directeurs d'instituts du CNRS décide quelles mobilités se réalisent. Pour l'Insmi, la priorité est donnée aux ingénieurs de recherche (Bap E), car un tel type de mobilité (pas forcément suivi de remplacement pour le laboratoire de départ) risquerait d'avoir un effet déstabilisant pour le laboratoire dans le cas des gestionnaires (Bap J). Contrairement à Noemi, une seule vague de recrutement par FSEP a lieu chaque année (hiver).

**Plafond d'emploi.** Il baisse légèrement : 633 ETPT (635 ETPT en octobre 2013).

**Affectations et mouvements.** Clotilde Fermanian explique les affectations des lauréats 2014 des concours CR et DR, présente les changements d'affectation récents des chercheurs en poste ou revenant de détachement, et informe la section des demandes de détachement et disponibilité.

**Rencontre de chercheurs.** Clotilde Fermanian a rencontré ou contacté les chercheurs à propos desquels la section avait souligné au printemps que leur carrière nécessitait un suivi. Elle fait le bilan de ces entretiens.

**GDR.** Les avis de reconduction ou création de GDR émis par la section lors de la session de printemps ont tous été suivis par l'Insmi.

**Comités de visite.** L'Insmi sollicite la section en vue de futures évaluations (hors HCERES), concernant des UMS (CIRM, Mathdoc, AMIES) et GDS (Mathrice, RNBM). Le calendrier des évaluations doit encore être précisé. L'Insmi souhaite que pour chaque évaluation, la section envoie un représentant ; il peut s'agir d'un élu C.

**Postes rouges.** Une année et demi est toujours réservée à l'IHP. Pour les autres demandes, les dossiers retenus donnent lieu à trois mois d'invitation chacun (ni plus ni moins). L'Insmi ne finance plus ni thèse ni post-doctorat.

#### MÉDAILLES

La section propose

- Fanny Kassel pour le bronze ;
- Vincent Lafforgue pour l'argent.

PROMOTIONS CR

16 dossiers de promotion CR1 : 15 ATF, 1 AF.

PROMOTIONS DR

**DRCE2.** 6 dossiers, dont 2 femmes.

1. Claire VOISIN.

**DRCE1.** 16 dossiers, dont 4 femmes.

1. Geneviève RAUGEL.

**DR1.** 29 dossiers, dont 2 femmes.

1. Anne-Marie AUBERT, Frédéric COQUEL, Louis FUNAR, David LANNES, Eric LEICHTNAM, Laurent MICLO, Bertrand TOËN, 8. Charles FAVRE.